

LES BIOLOGISTES JOUENT DE PRUDENCE AVEC LES OGM / Page B8



Chez nous

CSN

NON à la syndicalisation
des détenus / Page B8

Worldcom

Une fraude qui secoue
les marchés boursiers / Page B3



Explosion de joie à Jouvence

François Gougeon
CANTON D'ORFORD

Dirigeants, animateurs et autres préposés du centre de villégiature Jouvence, dans le canton d'Orford, ont laissé exploser leur joie hier: ils ont fêté en grand la confirmation d'un projet de rénovation et de construction de 2,2 millions \$ espéré depuis longtemps.

Mini feu d'artifice, musique d'ambiance, tours guidés du site pour les invités d'honneur et même la présence surprise d'un cheval (une permission spéciale a été accordée car cela est interdit dans le parc du mont-Orford). Bref, on y a mis le paquet pour souligner l'événement.

«C'est réellement un moment important et heureux... C'est comme la relance de Jouvence. Dans les prochains mois (après la haute saison qui commence), ça va rénover, réparer et construire pour la peine sur le site», s'est exclamé le porte-parole de la corporation sans but lucratif qui gère les équipements, André Gilles Brodeur.

Le député de Johnson, secrétaire d'État aux Infrastructures et délégué régional de l'Estrie, Claude Boucher, a contribué à créer cette atmosphère de kermesse: il est venu annoncer au nom du gouvernement une subvention de plus de 930 000 \$ pour aider à la réalisation du chantier. L'argent est versé dans le cadre du programme des infrastructures Québec-Municipalités.

Rappelant qu'adolescent il avait passé quel-



Photo La Tribune, François Gougeon
Les visages étaient rayonnants hier, à l'annonce d'un investissement majeur à Jouvence. C'était le cas des députés Robert Benoit et Claude Boucher et du maire Jacques Delorme, à l'arrière et, à l'avant, de André-Gilles Brodeur et de Raymond Sauvé, du centre de villégiature.

ques été à Jouvence pour y «réfléchir, prier et s'entraîner». M. Boucher a indiqué que le développement de ce camp familial s'inscrit parfaitement bien en matière d'économie sociale. «Au Québec, a-t-il dit, l'économie sociale représente 65 000 emplois et des milliards \$ en chiffres d'affaires... Surtout, cela permet de remplir une importante mission de tourisme social: l'offre d'un centre comme Jouvence facilite la vie de familles pas trop riches qui ont droit elles aussi à des vacances... Pérennité et longue vie à Jouvence!»

Le directeur général de l'endroit, Raymond Sauvé, particulièrement rayonnant, a expliqué que le chantier majeur qui sera lancé cet automne permettra notamment d'accueillir de nouvelles clientèles. «Ça va nous aider à élargir nos horizons... Par exemple, actuellement, on accueille environ 10 pour cent de visiteurs européens et on s'attend, avec les travaux de modernisation, de monter ce taux à 20 ou 25 pour cent d'ici quelques années... L'investissement va nous donner encore plus de vent dans les voiles», a-t-il lancé.

Enfin le maire Jacques Delorme, du Canton d'Orford, tout en rappelant que sa municipalité avait été choyée en investissements publics ces temps-ci (barrage Bombardier, Centre d'art Orford, champ d'épuration), a aussi fait paraître une vive joie. «Jouvence, c'est un joyau extrêmement important dans notre univers touristique. Et l'aider à croître davantage n'aura qu'un effet bénéfique, a-t-il lancé, tout en remerciant le député Boucher et Robert Benoit, pour leur soutien.

30 bâtiments retapés et agrandis

François Gougeon
SHERBROOKE

Ça va jouer de la scie, de l'équerre et du marteau sur le magnifique site de Jouvence à la fin de la grosse saison qui débute. En tout, près de 30 bâtiments d'hébergement seront retapés et agrandis.

«Après plus d'un million de nuitées au cours des 30 dernières années, on arrivait difficilement à cacher l'âge de certaines bâtisses... La modernisation était devenue essentielle pour plusieurs et surtout, leur agrandissement», a expliqué le directeur général, Raymond Sauvé.

Celui-ci a rappelé que Jouvence demeure l'un des seuls centres à vocation familiale au Québec.

Et la demande est là, très forte même, avec une augmentation du taux d'occupation de 48 pour cent ces quatre dernières années. On y compte environ 300 unités d'hébergement qui sont occupées sur une base annuelle à 70 pour cent. En haute saison, soit l'été, ça monte même à 100 pour cent.

À ce moment-là, on compte environ 125 employés et la base de Jouvence procure des retombées économiques annuelles de quelque 3 millions \$ par année dans la région.

Que ce soit du côté de la Petit auberge, du Centre de villégiature ou du Hors piste, les activités pour les visiteurs y sont quasiment sans fin: baignade dans le magnifique lac Stukely, billard, douche sous la chute, jacuzzi au bord de la rivière, pétanque, vélo, soins de santé, kayak, planche à

voile et ainsi de suite. «Avec 25 bateaux, on a probablement la plus grosse flotte de voile des Cantons-de-l'Est», a illustré M. Sauvé.

Sans oublier que dans le parc du Mont-Orford, avec sa flore et sa faune d'une diversité et d'une richesse à couper le souffle, on peut y jouer intensément avec la nature. Que ce soit de l'escalade, de la randonnée pédestre, de la mycologie, de l'ornithologie et autres.

Vieille histoire d'amour

Entre les Estriens et Jouvence, il y a comme une vieille histoire d'amour. Oui, des Cantons-de-l'Est, n'y a pas passé ne serait-ce qu'un week-end? Léon Arsenault avait 17 ans quand il a commencé comme jeune animateur et, plusieurs années plus tard, il est toujours là. Toujours aussi passionné à

parler du grand domaine de 180 acres qu'il connaît comme le fond de sa poche. «C'est un centre de villégiature au potentiel énorme», dit-il.

Jouvence, faut-il le rappeler, a une longue feuille de route et il s'imbrique dans la mouvance philosophique du célèbre Frère Marie-Victorin, fondateur des Cercles des Jeunes Naturalistes, en 1931.

La base a été créée en 1944, avec l'avènement des mouvements jeunesse, placée sous l'aile de l'archidiocèse de Sherbrooke. C'est devenu ensuite le site d'accueil de la Jeunesse étudiante catholique, de la Jeunesse en marche (JEM), puis des scouts et autres.

Sa vocation actuelle de centre de villégiature axé sur la famille remonte à 1971 et cela se consolide sans cesse, bien qu'on compte un îlot, la Petite auberge, dédié spécifiquement aux adultes.

Magog perd son CPC

Olivier Bouffard
MAGOG

Le magasin CPC C'Pas Cher, de Magog, fermera bientôt ses portes, faute de pouvoir obtenir un bail à long terme à son emplacement actuel.

Cependant, explique Carlo Bélisle, propriétaire des magasins CPC, l'entreprise offrira à ses huit employés de Magog d'aller travailler à son nouveau centre administratif de 20 000 pieds carrés à Sherbrooke, sur la rue Lesage, dont la construction devrait débuter le 5 août prochain.

Le magasin CPC de Magog devrait donc fermer ses portes vers la fin novembre, alors que prendra fin son bail. M. Bélisle explique que le magasin CPC dispose d'un bail de trois ans, assorti d'une condition d'avis de six mois pour le locataire comme pour le propriétaire. CPC s'est prévalu de cette clause pour quitter les lieux cet

automne.

«Comme Provigo a des projets pour Magog, mais ne sait pas trop quand ils se concrétiseront, ils ne veulent pas signer d'entente à long terme, indique M. Bélisle. De mon côté, comme j'aurais plutôt besoin d'agrandir, étant donné que je n'ai pas de CPC Junior à Magog, je ne suis pas intéressé à rester là et de courir le risque de rester pris avec un inventaire saisonnier, s'ils me disent qu'il faut que je sois parti dans six mois.»

Les relations entre CPC et Provigo demeurent toutefois courtoises, explique M. Bélisle, puisque CPC ouvrira à la mi-août un nouveau magasin à Drummondville, dans un immeuble de 30 000 pieds carrés autrefois occupé par la bannière Maxi, affiliée à Provigo.

M. Bélisle n'était pas en mesure de dire si un nouveau magasin CPC verrait le jour à Magog, mais qu'il étudiait diverses offres pour un nouvel emplacement.

Offres acceptées à Chéribourg

Olivier Bouffard
MAGOG

Les employés syndiqués de l'hôtel Chéribourg, au Canton d'Orford, ont un nouveau contrat de travail.

En effet, la centaine de travailleurs, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), ont accepté «de justesse», à 58 pour cent, les dernières offres patronales, a déclaré le conseiller syndical Denis Vigneault. Ils devraient sous peu signer leur contrat de travail renouvelé.

Selon M. Vigneault, la nouvelle convention collective prévoit une augmentation des salaires de 8,5 pour cent sur sa durée de trois ans. Une augmentation de 4,5 pour cent prendra effet dès la signature de l'entente et sera rétroactive au 22 mai, date de l'expiration de la précédente convention collective. Le conseiller syndical indique que la partie patronale avait auparavant offert des conditions similaires, mais sur une

durée de cinq ans. Les syndiqués du Chéribourg avaient cependant rejeté cette offre à l'unanimité.

«La partie patronale nous avait offert une augmentation de 2,5 pour cent la première année, suivie d'augmentations de 2 pour cent les quatre années suivantes, explique M. Vigneault. La nouvelle offre ramène ces augmentations sur trois ans, au lieu de cinq, avec l'augmentation immédiate de 4,5 pour cent, suivie d'augmentations de 2 pour cent les deux prochaines années. L'augmentation des salaires reste la même, mais sera atteinte en trois ans au lieu de cinq.»

M. Vigneault a expliqué que si les syndiqués ne sont pas parvenus à obtenir la parité salariale avec les travailleurs hôteliers de la région de Bromont, leur convention sera à renégocier plus rapidement. Selon lui, un préposé aux chambres du Château Bromont gagne 9,75 \$ l'heure, alors que pour un poste similaire, un employé du Chéribourg gagnait 7,85 \$ l'heure, sous la précédente convention collective.

LE GROUPE CBL

Misez sur la qualité et le service

Au Groupe CLB, tout est mis en œuvre pour un service sans faille et des produits réputés. Collée sur les besoins de ses clients, l'entreprise propose un service d'urgence en tout temps et répond rapidement, toujours efficacement, aux attentes de ceux-ci. Qu'attendez-vous pour profiter, vous aussi, du meilleur qui soit dans le domaine?!

PROMOTECH électrique inc.

VENTE, RÉPARATION ET REBOBINAGE

OUVERT LE SAMEDI

MOTEURS ÉLECTRIQUES, SOUDEUSES, GÉNÉRATRICES, APPAREILLAGES, ETC.

2880, rue King Est, Fleurimont
Tél. : (819)822-2111 Téléc. : (819)822-0395
Site Web : www.groupecbl.com

Un partenariat qui ouvrira des portes sur le monde

Josianne Lussier
EAST ANGUS

Le Groupe Conseil JMA, dont la mise en marché, la recherche et le développement s'effectuent à East Angus, vient de conclure une entente de partenariat stratégique avec l'Université Bishop.

En effet, l'établissement d'enseignement de Lennoxville vient de se procurer une licence d'utilisation de la simulation d'entreprise EGE afin de pouvoir en faire bénéficier ses étudiants.

L'Université devient donc, par cette association, un centre de formation international (CFI), mais aussi un intermédiaire pour publiciser ce produit québécois innovateur et unique dans un vaste réseau d'universités anglophones en Amérique du Nord.

«Il y avait au moins trois ans que je cherchais un produit comme celui-ci. Un de mes mandats étant d'aider les futurs entrepreneurs à réussir, je rêvais de trouver une telle méthode d'enseignement. La simulation EGE du Groupe Conseil JMA est de loin la meilleure chose que j'aie pu trouver. C'est un concept unique et sophistiqué qui a un large potentiel», a expliqué David Rittenhouse, représentant de l'Université Bishop et directeur du centre d'entrepreneuriat Dobson-Lagassé.

La simulation EGE favorise l'apprentissage par le jeu et l'action. Elle place le participant et son équipe dans un contexte de réel entreprise lui permettant d'expérimenter ses forces et ses faiblesses en affaires, sa vision de l'entrepreneuriat, ses réflexes de gestion, la compétition et le met inévitablement devant les règles du succès d'un bon entrepreneur.

«Pour le Groupe Conseil JMA, il était impossible de penser lancer le produit à une aussi grande échelle sans l'aide d'un partenaire majeur. Nous avons choisi Bishop comme allié pour



Le président directeur général du Groupe Conseil JMA, Jean-René Bouchard et David Rittenhouse, représentant de l'Université Bishop et directeur du centre d'entrepreneuriat Dobson-Lagassé (au centre), ainsi que Georges Roberge et Georges Massé, du Groupe Conseil JMA (à gauche) et Damien Roy, coordonnateur des opérations de l'éducation permanente de Bishop (à droite) étaient très contents de pouvoir annoncer le nouveau partenariat entre la compagnie et l'établissement d'enseignement. Ce dernier est sans contredit une bonne nouvelle pour les deux amis.

sa vision de développement et ses valeurs en formation de l'entrepreneuriat ainsi que son dynamisme. Cette nouvelle fait de nous deux gagnants très contents», a ajouté Jean-René Bouchard, président directeur général du Groupe Conseil JMA.

Par ailleurs, pour l'université anglophone, cette licence ouvre la porte à plusieurs projets scolaires intéressants et de grande envergure.

«Ce qui est merveilleux, c'est que le produit multi-lingue et multi-usagers offert via Internet s'adapte à n'importe laquelle des situations. Il est possible de faire une multitude d'activités intéressantes et prometteuses pour les élèves. Les deux tests que j'ai réalisés en classe avec mes élèves,

avant d'acheter la licence, étaient très concluants et sans équivoque. Ils ont adoré. Ce sera très populaire», renchérit M. Rittenhouse.

Déjà des résultats

La nouvelle entente entre la compagnie Groupe Conseil JMA et l'Université de Lennoxville a déjà porté fruits.

La simulation EGE pourrait faire l'objet d'une simulation d'ordre international dans les prochains mois. Des démarches sont présentement en cours et une réponse officielle devrait être annoncée en août prochain. Cet événement majeur serait une première mondiale dans le domaine.

Un litige entre la Ville et le Canton de Magog connaîtra son dénouement bientôt

Olivier Bouffard
MAGOG

Les deux batailles juridiques opposant la Ville et le Canton de Magog font rage, et l'une d'elles pourrait se terminer beaucoup plus rapidement que prévu.

C'est mardi que la Ville de Magog a déposé en Cour Supérieure une demande d'injonction contre les projets du Canton de Magog de permettre l'établissement d'une importante surface commerciale dans le secteur des Quatre Fourches, route 112.

La Cour a toutefois ajourné au 8 juillet l'argumentation quant à la requête de la Ville de Magog pour obtenir immédiatement une ordonnance empêchant le Canton d'émettre des permis de construire dans le secteur des Quatre Fourches, en attendant la décision de la Cour concernant la demande d'injonction formulée par la Ville de Magog.

«Le juge considérait qu'il ne disposait pas d'assez de temps pour déterminer s'il y avait lieu d'émettre cette ordonnance», expliquait Me Jean Rochette, de la firme Dunton Rainville, qui représente la Ville de Magog.

Le maire du Canton de Magog, Jean-Guy St-Roch, s'est réjoui du résultat de ce premier engagement. «Si quelqu'un vient nous voir demain matin pour demander un permis de construire, on va l'accorder et ce sera tout à fait légal», a-t-il commenté.

Me Rochette a par ailleurs indiqué que la requête en cassation de la Ville pour faire annuler les règlements d'urbanisme concernant le secteur des Quatre Fourches adoptés par le Canton serait entendue les 25, 26, et 27 septembre prochain.

Dans l'autre litige entre les deux municipalités voisines, par lequel le Canton s'est opposé, hier, à son inclusion dans une étude de la Commission municipale sur le regroupement de Magog et d'Omerville, le juge rendra son verdict beaucoup plus rapidement qu'anticipé.

«On s'attendait à ce que la Cour rende une décision au mois d'août, expliquait Marc Poulin, maire de Magog, mais le juge Yves Tardif a dit qu'il connaissait assez bien ce dossier pour être en mesure de rendre une décision dès le 4 juillet prochain, à 14h30, alors tout le monde était bien content d'apprendre que l'on serait fixé si vite.»

À PARTIR DE SEULEMENT

2,9%


jusqu'à 24 mois

Tous les moyens sont bons pour réserver sa Jetta

- Modèle de base
- Quatre coussins gonflables
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40
- Roues en acier de 15 pouces
- Freins ABS
- Système audio stéréo à huit haut-parleurs
- Système d'alarme antivol et antidémarrage



vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

*Taux valable aussi sur la Jetta TDI.

Taux non valable sur la GLI. Taux de financement à l'achat de 2,9% offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts: 3,9% pour un terme jusqu'à 36 mois, et 4,9% pour un terme jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Roues en alliage illustrées offertes en option. Offre en vigueur pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Et comme la Jetta est si précieuse, nous avons même buriné 25 de ses composantes.

50 ANS
VOLKSWAGEN
CANADA

74741



Volkswagen de l'Estrie

1-800-557-3368

4465, boul. Bourque, Rock Forest

73252

Économie

S&P/TSX Venture 1168,45
15,82S&P/TSX 7020,98
99,82DOW JONES 9120,11
6,71DOLLAR 65,83
0,14OR 320,50
0,30

Manuvie et Sun Life risquent de perdre 330 millions \$

Presse Canadienne
TORONTO

Deux importantes compagnies d'assurance canadiennes risquent de perdre 330 millions \$ dans la faillite probable de WorldCom, la deuxième plus importante compagnie américaine d'interurbains qui pourrait être emportée par un nouveau scandale financier.

La Financière Manuvie a fait savoir hier qu'elle détenait pour 172 millions \$ US d'obligations de WorldCom, alors que la Financière Sun Life pourrait perdre 45 millions \$ US, ce qui porte à 217 millions \$ US, ou 330 millions \$ CAN, les sommes en jeu pour ces deux compagnies.

La valeur des obligations de WorldCom s'est effondrée hier.

Les grandes banques canadiennes pourraient également perdre des centaines de millions de dollars en obligations et prêts consentis à WorldCom.

Un porte-parole de Manuvie, Peter Fuchs, a précisé que la compagnie d'assurance allait inscrire à ses résultats du trimestre qui vient de prendre fin une provision pour pertes sur prêts de 118 millions \$ CAN en raison de WorldCom, en plus de 200 millions \$ pour d'autres investissements dans des entreprises de télécommunications.

À la Sun Life, dont c'était hier l'assemblée des actionnaires, le directeur des finances Paul Derksen a dit qu'une faillite de WorldCom n'aurait pas d'impact majeur sur la situation financière de la compagnie.

La fraude comptable chez Worldcom secoue les marchés boursiers

Associated Press et PC
NEW YORK

Une enquête interne déclenchée par le conseil d'administration de WorldCom, qui avait dévoilé des coûts d'opération de 3,8 milliards \$ US illégalement comptabilisés, a eu des répercussions hier sur les marchés boursiers.

WorldCom a annoncé que le directeur financier de l'entreprise, Scott Sullivan, qui siégeait également au conseil d'administration, avait été congédié, et que 17 000 emplois devront être supprimés demain.

Plus de 3 milliards \$ US en 2001 et 797 millions \$ US, au premier trimestre de 2002, ont été inscrits par la société de télécommunications à titre d'investissements en capital, et non comme des coûts d'opération.

Après l'annonce de la fraude comptable spectaculaire chez WorldCom, deuxième fournisseur de télécommunications interurbaines aux États-Unis, les marchés financiers internationaux ont été plus ou moins secoués, atteignant des chutes équivalentes à celles enregistrées après les attentats du 11 septembre.

Wall Street

Très attendue, l'ouverture à Wall Street a été marquée par une baisse du Dow Jones qui s'est retrouvé sous la barre des 9000 pour la première fois depuis le 10 octobre. L'indice des 30 principales valeurs industrielles de la Bourse de New York s'est toutefois redressé de belle façon en après-midi, effaçant un recul de 200 points pour finalement clôturer en légère baisse de 6,71 points, à 9120,11.

L'indice Nasdaq a d'abord chuté jusqu'à son plus bas niveau depuis les attentats du 11 septembre, avant de reprendre le terrain perdu pour clôturer

en hausse de 5,34 points, à 1429,33. Quant au Standard & Poors 500, il a perdu 2,61 points, à 973,52.

À la Bourse de Toronto, l'indice S&P/TSX a perdu 99,82 points pour terminer la séance à 7020,98.

L'action WorldCom a été suspendue à Wall Street, alors que les titres de sociétés de télécommunications chutaient.

Qualifiant cette affaire de scandaleuse, le président américain George W. Bush a promis que le département de la Justice et la commission des valeurs mobilières des États-Unis allaient «mener une enquête approfondie et établir les responsabilités».

Selon lui, l'affaire WorldCom «va non seulement affecter les actionnaires, mais aussi les employés» et ce genre de scandale, le dernier en date impliquant des malversations au sein de grandes sociétés, causera du tort aux marchés financiers américains.

Des poursuites

Le président de la commission des valeurs mobilières, Harvey Pitt, a d'ailleurs annoncé, hier soir, que l'organisme avait engagé des poursuites pour fraudes à l'encontre de WorldCom devant un tribunal fédéral.

La déconfiture de WorldCom s'est répercutée sur toutes les places financières. Ainsi la bourse de Tokyo — première place financière à ouvrir après l'annonce des irrégularités comptables du géant de Clinton au Mississippi — a clôturé en nette baisse, l'indice Nikkei perdant 4,02 pour cent à 10 074,56 points, tandis que le yen enregistrait une forte hausse. Le dollar est en effet tombé jusqu'à 120,58 yens avant que le ministère japonais des Finances ne demande une intervention de la banque centrale nipponne dans l'après-midi, et ce pour la deuxième fois de la semaine.

En Europe, la Bourse de Paris a connu une journée noire, l'indice CAC 40 chutant une heure après l'ouverture

de 4,29 pour cent, un niveau atteint après les attentats aux États-Unis. Les titres des cinq grandes entreprises françaises de haute technologie avaient été suspendus.

À l'image des autres places européennes, la bourse de Londres a perdu près de 4 pour cent hier quelques heures après l'annonce du scandale de WorldCom.

La Bourse de Francfort a également accusé le coup, l'indice Xetra DAX chutant de 170,13 points, soit 4,05 pour cent, à 4.032,84.

Le nom de WorldCom s'ajoute à la liste grandissante des sociétés frappées par des scandales comptables qui a ébranlé la confiance des petits porteurs à la bourse et provoqué une kyrielle de plaintes par les actionnaires.



«La Caisse populaire Desjardins de Valcourt ristourne ½ million à ses membres»

Lors de la 66e assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de Valcourt, les membres ont accepté le projet de ristournes qui leur a été proposé. En effet, les épargnants recevront un montant global de 225 135 \$, soit 14,25 % des intérêts payés, tandis que les emprunteurs se partageront 225 525 \$, ce qui équivaut à 6,85 % des intérêts perçus. De plus, 25 % des frais d'utilisation, soit 66 575 \$, retourneront aux quelque 4256 membres. Voilà une fois de plus un bel exemple de la formidable force de la coopération.

Au cours de la dernière année, l'actif de la Caisse a augmenté de 2,4 M \$ pour se situer à 57,2 M \$. Dans son rapport, le directeur général, M. Jocelyn Vachon, faisait savoir que le portefeuille de prêts avait diminué de 1,2 M \$ pour se fixer à 46,4 M \$. Quant aux dépôts des membres, ils avaient atteint 51 M \$, pour une croissance de 8,6 %. Spécifions également que la Caisse a offert à ses membres et les a conseillé sur différents produits de différentes filiales, tels que Fiducie Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins, Assurance vie Desjardins-Laurentienne et bien d'autres. Voilà un bel exemple de synergie.

Les trop-perçus après impôts se situent à 618 500 \$.

Au-delà de la dimension financière, la Caisse populaire a présenté un bilan social et communautaire éloquent. En effet, cette dernière a contribué au développement économique de son milieu en soutenant financièrement plusieurs organismes. Au cours du dernier exercice financier, ces organismes ont bénéficié de la somme de 29 581 \$.

PUBLIREPORTAGE

75651

La Tribune

Une offre privilégiée à nos abonnés à l'année^(*)

(*) Un abonné à l'année est un client qui paye en un seul versement un abonnement de 3 mois, 6 mois ou un an.

Vous partez en vacances entre une et trois semaines et vous aimeriez ne rien rater de l'actualité d'ici. Notre service de l'abonnement vous offre de conserver vos exemplaires de La Tribune qui vous seront remis à votre retour.

De plus, vos journées de vacances seront ajoutées à la fin de votre période d'abonnement. En un mot, voilà une offre privilégiée qui ne se refuse pas!

Vous êtes gagnants sur tous les volets. Obtenez un service privilégié, ne manquez rien de l'actualité et ajoutez, sans frais, à votre période d'abonnement.

Cette offre est valable jusqu'au 31 août 2002. Pour en profiter, il suffit de communiquer avec le service de l'abonnement de La Tribune au 564-5466 ou 1 800 567-6955 (interurbain sans frais).

C'est avec joie que La Tribune offre ce nouveau service privilégié à ses fidèles abonnés à l'année. Bien à vous,

André Custeau
Directeur du tirage

Bourse de Toronto

Main financial table with columns for various stock indices and individual stock prices, including sections for 'Ret S', 'D F', and 'T Z'.

Table titled 'Indice - Québec' showing market performance for various indices like IQ-30, IQ-150, and IQ-250.

Group Télécom sous la protection de la loi

Article discussing the financial restructuring of Group Télécom (TORONTO (PC)) and its relationship with Shaw Communications.

La Fed maintient son taux

Article reporting on the Federal Reserve's decision to maintain its current interest rate.

Additional news snippets and market commentary at the bottom of the page.

Des jeunes «full» motivés offrent leurs services

Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Gazon à tondre, murs à peindre, vitres à laver ou enfants à garder? Pour la troisième année consécutive, une trentaine de jeunes de Sherbrooke, regroupés en deux Coopératives jeunesse de services (CJS), se proposent de vous libérer de ces tâches ménagères peu tentantes pendant la période estivale.

Jardinage, garde d'animaux et cueillette de fruits: les entrepreneurs de 14 à 17 ans sont prêts à tout pour faire un peu de sous, mais surtout pour s'initier aux rouages de la gestion et du travail. Lancé en 1983 en Ontario, le concept des CJS permet à des élèves de devenir travailleurs, administrateurs et propriétaires, tout à la fois, et d'acquiescer, pendant la belle saison, des aptitudes noires en vue de leur carrière future.

Plutôt que de passer leurs vacances à jouer dehors, ces jeunes prendront donc du soleil, mais tout en donnant du poids à leur curriculum vitae. «C'est une expérience très enrichissante. On apprend à connaître le fonctionnement d'une entreprise et à offrir des services compétitifs à la population», explique Magalie Lajoie, âgée de 14 ans, l'une des participantes prêtes à tout, même à découvrir le fonctionnement d'une tondeuse...

Épaulés par des animateurs formés, les jeunes s'occupent de tous les volets des coopératives Attitude Nord et Ouest Side, de leur promotion jusqu'à leur financement. Au cours de l'été, ils se rencontreront régulièrement en conseil d'administration afin de dresser le bilan de leur projet. «Le but est de faire réfléchir les jeunes sur leurs actions, leurs capacités. C'est une expérience très riche sur les plans professionnel et personnel», assure Grégoire Lebel, l'un des deux animateurs de la CJS Attitude Nord.

Parfois difficile

C'est donc hier qu'a été lancée leur saison de corvées, qui s'annonce à tout le moins assez chaude... «Il va y avoir

Le nombre de chômeurs baisse plus vite au Québec

Presse Canadienne
OTTAWA

Le taux de chômage a tendance à diminuer au pays et le nombre de prestataires de l'assurance-emploi est à l'avenant, un phénomène qui est particulièrement observable au Québec, rapportait hier Statistique Canada.

Le nombre de prestataires à travers le pays était en baisse de 3,1 pour cent en avril dernier par rapport au mois précédent. Au total, selon les données provisoires de l'agence fédérale,

Assurance-emploi

Le nombre estimatif de Canadiens recevant des prestations d'assurance-emploi en avril était de 531 830, en baisse de 3,1 % par rapport à mars.

	Avril 2002	Var. en %
CANADA	531 830	6,8
Terre-Neuve	35 540	2,1
I.-P.-É.	7 880	-4,4
Nouvelle-Écosse	29 480	2,3
N.-Brunswick	32 800	-6,9
Québec	174 350	0,7
Ontario	132 440	19,7
Manitoba	13 290	3,3
Saskatchewan	11 160	3,6
Alberta	30 820	34,3
C.-B.	64 250	14,2
Yukon	730	-8,8
T. N.-O. et Nunavut	1 020	7,4

* Variation annuelle, chiffres arrondis

Source: Statistique Canada - PC

531 830 personnes recevaient des prestations ordinaires d'assurance-emploi en avril.

C'est au Québec que la plus forte diminution a été enregistrée, entre mars et avril, soit 6 pour cent.

Le Nouveau-Brunswick arrive deuxième avec une diminution de 5,2 pour cent, tandis qu'en Ontario, la baisse a été de 0,1 pour cent. Par contre, en Alberta et dans les territoires, on a observé une hausse du nombre de prestataires.

Sur une base annuelle, comparativement à avril 2001, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi, en avril dernier, s'est accru de 6,8 pour cent à travers le pays.

Les prestations ordinaires versées en avril 2002 ont totalisé 749,4 millions \$, en hausse de 5,2 p.c. par rapport aux données révisées de mars et en hausse de 15,1 p.c. par rapport à avril 2001.



Deux Coopératives jeunesse de services, dirigées par des jeunes de 14 à 17 ans, ont lancé leur saison, hier, à Sherbrooke. On remarque à cette grande ouverture Jessica Gauthier et Trevor Barnes, animateurs à la CJS Ouest Side, Stéphanie Ladouceur-Parenteau et Sara Lemieux, présidentes des deux CJS, puis Grégoire Lebel et Jacynthe Lavoie, animateurs à la CJS Attitude Nord.

des journées comme aujourd'hui, où la température sera lourde et où vous devrez quand même faire de la peinture à l'extérieur. Ces moments seront sans doute difficiles, mais à la fin de l'été, vous ne pourrez qu'être encore plus fiers de votre persévérance et de votre

succès», a prévenu le maire Jean Perreault devant les trente élèves ambitieux qui tenaient leur conférence de presse.

Pour faire appel aux services de ces débrouillards, les intéressés peuvent composer le 566-0234, pour la CJS du nord de la ville, ou encore le 821-3005,

pour celle du quartier ouest.

«On invite les gens à nous appeler dès maintenant. On est travailleurs, full motivés et on ne coûte pas cher!» lance Marie Goyette, âgée de 14 ans, visiblement bien au fait des techniques de marketing.

New York

NEW YORK (AP) — Le Dow Jones des 30 valeurs industrielles a perdu 6,71 points, à 9120,11, hier, à la Bourse de New York.

L'indice Standard&Poors 500 a perdu 2,61 points à 973,53; le composite Nasdaq a gagné 5,34 points à 1429,33.

Le volume des transactions au NYSE était de 2,00 milliards d'actions; des titres transigés, 1353 montaient et 1904 baissaient.

Vancouver

VANCOUVER (PC) — L'indice de la Bourse de croissance TSX a clôturé hier à 1168,45 points, en baisse de 15,82 points, dans un volume de 35,14 milliards d'actions échangées.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la hausse dans une séance active, hier, sur le marché canadien des obligations.

Les obligations à terme de deux ans étaient en hausse de 0,15 \$ à 99,35 \$; celles à terme de 10 ans perdaient 0,02 \$ à 104,45 \$; celles à long terme perdaient 0,20 \$ à 100,10 \$.

Le rendement des obligations canadiennes à 5,75 pour cent échéant en 2029 se situait à 5,74 pour cent; l'argent au jour le jour était disponible à 2,50 pour cent.

Ces données sont fournies par RBC Dominion Securities.

Dividendes

AGF Management Ltd.: Action sans droit de vote de catégorie B et de catégorie A avec droit de vote, 0,065 \$. Payable le 19 juillet. Inscription le 9 juillet.

Couche-Tard



Bonne Saint-Jean et/ou/and/or fête du Canada



CAISSE DE 24 BIÈRES
TOUTES LES MARQUES
RÉGULIÈRES

2002\$

+ taxes + dépôt

PRIX MINIMUM PERMIS PAR LA LOI



OFFRE VALABLE JUSQU'AU 7 JUILLET 2002.

Producteur de pot à l'amende

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un homme d'âge mûr qui en était à sa première expérience avec le système judiciaire s'en est tiré avec des amendes et des frais approchant les 650 \$ pour une affaire de production personnelle de marihuana, de possession de quelque 250 grammes de feuilles et de cocottes de marihuana, enfin de possession d'équipement permettant la transformation des stupéfiants en huile de cannabis.

Il s'est amené seul devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec et hier matin, c'est en cette première occasion qui s'offrait à lui qu'il a plaidé

coupable aux accusations.

«Je suis coupable, je suis coupable! Remarquez, on exagère un peu quand on mentionne qu'il y avait 34 plants chez moi. Il y en avait à peine trois ou quatre de bons, tous les autres étaient manqués. En fait j'avais complètement raté mon coup cette fois-là!»

Il avait été arrêté le 7 janvier 2002, à Sherbrooke. Un service d'aide aux personnes en détresse avait reçu un appel l'informant qu'un homme armé constituait une menace pour sa propre vie, qu'il était en état de crise.

L'urgence de la situation avait commandé d'en informer le Service de Police de Sherbrooke.

Les membres de même que le Groupe d'intervention étaient intervenus, avaient réussi à procéder à l'arres-

tation du suspect et à retrouver l'arme qu'il y avait à son domicile.

C'est à ce moment que l'on avait découvert la marihuana.

L'accusé a admis volontiers qu'il avait à l'été 2001 produit de la marihuana mais pour sa propre consommation et non pour en vendre.

Au moment de l'incident du 7 janvier 2002, l'accusé était en dépression. Il avait suivi une thérapie et il était depuis retourné au travail.

En tenant compte de toutes les circonstances, de l'absence d'antécédents et de la franchise de l'accusé, le juge Côté a estimé que la clémence s'appliquait sous forme d'amendes.

S'est ajoutée une interdiction de posséder toute arme à feu et projectiles pour les 10 prochaines années.

L'ex-président de B-Pro est libéré

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

La Cour d'appel du Québec a permis à Richard Lemelin de recouvrer sa liberté avant que l'on ne procède à la révision de sa sentence, le 28 octobre prochain.

Âgé maintenant de 56 ans, Lemelin, qui était président et seul actionnaire de B-Pro, avait été condamné à 21 mois de prison et deux années de probation, le 29 mai dernier, au Palais de justice de Sherbrooke.

Il avait plaidé coupable, le 14 mai 2001, à des accusations de fraudes totalisant plus de huit millions de \$ en obtenant des garanties de prêt et avances de fonds.

Le criminaliste Michel Dussault

avait laissé entendre qu'il en appellerait dans ce dossier, lui qui avait suggéré pour son client au tribunal une peine de 21 mois à purger dans la communauté.

Le procureur Pierre Proulx était du même avis, à savoir d'en appeler de la sentence qu'il estimait trop clémente, lui qui avait réclamé une peine de quatre à cinq ans d'emprisonnement.

Le contrôleur de l'entreprise, Serge Saint-Laurent, âgé de 39 ans, avait reconnu sa culpabilité aux mêmes accusations et avait vu la Cour le condamner à 18 mois de prison avec sursis.

Spécialités B-Pro était une entreprise manufacturière de réservoirs sous pression et d'échangeurs de chaleur, à Windsor. Elle a fermé ses portes en 1996 à la suite du rappel des avances consenties par la banque.

L'HISTOIRE VOUS INTÉRESSE?



Fonds Robert Walters

Le 9 janvier 1962, le sénateur Charles Benjamin Howard signe l'acte de vente faisant de la Ville de Sherbrooke le nouveau propriétaire du domaine Howard. La municipalité sherbrookoise acquiert la propriété pour la somme de 285 000 \$. Elle y installera des services municipaux. La beauté des lieux sera aussi mise à profit lors de rencontres protocolaires. Sitôt la vente conclue, Howard s'installe dans la luxueuse résidence du 221 de la rue Moore, en face du parc James-S.-Mitchell.

Recherche: André Tessier

75^e

Visitez l'exposition

LUMIÈRES SUR LA VILLE à la

CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE FRONTENAC encore en opération.

Profitez d'une **EXCURSION** dans la GORGE DE LA RIVIÈRE MAGOG en compagnie d'un guide-interprète et découvrez le site qui a vu naître Sherbrooke.



La Société d'histoire de Sherbrooke
275, rue Dufferin, Sherbrooke
Québec, J1H 4M5
(819) 821-5406
www.shs.ville.sherbrooke.qc.ca

Impressionnant

74378

PLEIN AIR, PLEINE LARGEUR



Dunham

BOOTMAKERS 1885

Modèle	Catégorie	Largeurs disponibles				
		2A	B	D	2E	4E
4000 H	Tout-aller					
4001 TN H	Tout-aller					

En magasin Disponible sur commande

Certains modèles pour hommes disponibles en pointure 7 à 18, pour femmes 6 à 13

la randonnée

Boutique Plein Air

NOUVELLE ADRESSE

2325, rue King Ouest, Sherbrooke 566-8882

74361

VOUS DÉMÉNAGEZ?



POUR QUE VOTRE QUOTIDIEN
LaTribune VOUS ACCOMPAGNE

COMPOSEZ LE
564-5466 OU LE **1 800 567-6955**

ET NOS PRÉPOSÉS S'OCCUPERONT DE FAIRE
SUIVRE VOTRE JOURNAL

73665

Ça bouge

SUR LE TERRITOIRE DE

LaTribune

Concours de dessins de la Laiterie Lamothe et Frères

C'est sous le thème «Un verre de lait à ma santé» que le concours a intéressé douze écoles des environs.



Francis Dérageon de la Laiterie remet un certificat-souvenir et un chèque de 75 \$ à Catherine Marchand et David Gagné de l'école Notre-Dame-du-Rosaire de Sherbrooke.



Francis Dérageon remet les prix à Jérémie Vincent de l'école Saint-Pie-X à Drummondville, sous l'oeil de Hélène Bélante, enseignante.

FÉLICITATIONS!

74113

Cet été... Soyez de la partie!



GRATUIT!
Ballon de soccer ou
Ensemble sport de soccer
(ballon, sac sport & parapluie inclus)

*Avec tous les produits identifiés.

JVC

SVHS

Caméscope Super VHS

- Zoom numérique 600x
- Stabilisateur d'image
- Écran ACL de 2.5"
- 70 effets spéciaux
- Lumière intégrée



498\$

+ ensemble de soccer gratuit

OLYMPUS

D380

- Appareil numérique de 2.0 MP
- Connexion automatique USB
- Nouveau circuit de pile longue durée
- Posémètre ESP, macro



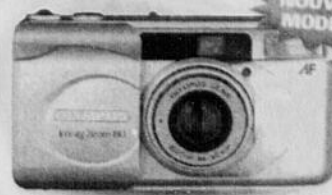
288\$

+ ballon de soccer gratuit

OLYMPUS

Infinity 80 QD

- Appareil 35mm automatique
- Zoom 38-80mm • Modèle dateur
- Entraînement automatique



148\$

+ ensemble de soccer gratuit

SONY

Portatif avec lecteur DC

- Synthesiseur MA/MF
- "Mega Bass"
- Magnétocassette



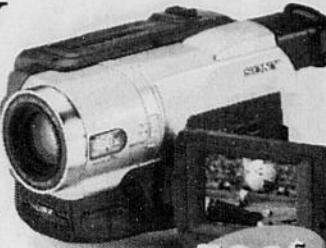
98\$

+ ballon de soccer gratuit

SONY Hi8

Caméscope numérique

- Zoom numérique 460x (optique 20x)
- Écran ACL de 2.5"
- "NightShot"
- 8 effets d'image



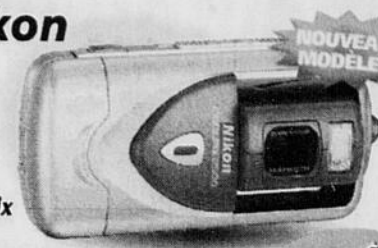
598\$

+ ensemble de soccer gratuit

Nikon

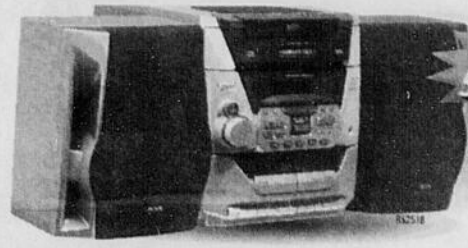
Coolpix 2500

- Appareil numérique de 2.11 MP
- Filtre à UV en option
- Écran ACL de 1.5" • Mode vidéo



548\$

+ ensemble de soccer gratuit



Lecteur 5 disques!

148\$

+ ballon de soccer gratuit

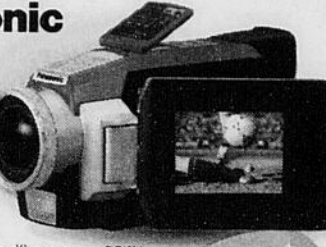
Mini système de son

- 2 x 20 watts
- Double magnétocassette
- Télécommande

Panasonic

Caméscope numérique

- Zoom numérique 700x (optique 10x)
- Écran ACL de 2.5"
- "NightShot"
- Double stabilisation d'image
- Télécommande



888\$

+ ensemble de soccer gratuit

Kodak

DX4900

- Appareil numérique de 4.0 MP
- Zoom optique 2x (numérique 3x)
- 10 modes
- KODAK "color science"
- Système "Easy Share"



698\$

+ ensemble de soccer gratuit

Panasonic

Téléphone sans fil avec afficheur

- 2.4 GHz DSS
- Écran ACL à 3 lignes rétro-éclairé
- Prise pour casque d'écoute
- Attache-centure



198\$

+ ensemble de soccer gratuit

SONY

NetMD



398\$

+ ensemble de soccer gratuit

Enregistreur Walkman Net MD

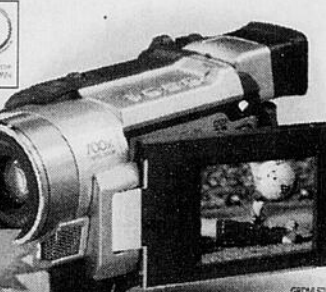
- Connexion USB directe
- Accessoires pour voiture inclus
- Télécommande et pile rechargeable incluses

JVC

Mini DV NTSC

Caméscope numérique

- Zoom numérique 700x
- "NightAlive" • Prise USB
- Écran ACL 2.5" • Carte mémoire SD
- Lampe intégrée • Logiciel inclus



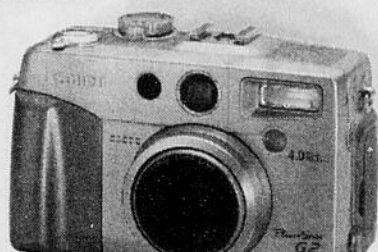
1048\$

+ ensemble de soccer gratuit

Canon

Powershot G2

- Appareil numérique de 4.0 MP
- Zoom optique 3x f2
- Mise au point et exposition automatique



1298\$

+ ensemble de soccer gratuit

RCA

Lecteur DVD/DC/DCV

- Sortie S-Vidéo et numérique optique
- Sortie vidéo à composants
- Télécommande DVD/téléviseur



198\$

+ ballon de soccer gratuit

SONY

Lecteur DVD/DC/DCV

- Compatible DVD-R/RW
- Sortie à composants
- Télécommande



248\$

+ ensemble de soccer gratuit

Panasonic

Lecteur DVD/DC/DCV

- Compatible CD-R/RW/WMA
- Sorties optiques • Mémorisation des positions (5 disques)



278\$

+ ballon de soccer gratuit

SONY

Carrousel à 5 disques DVD/DC/DCV

- Sortie numérique optique/coaxiale
- Ambiphonie de télé virtuelle
- Télécommande multimarques



348\$

+ ensemble de soccer gratuit

RCA

VIDEOTECH



398\$

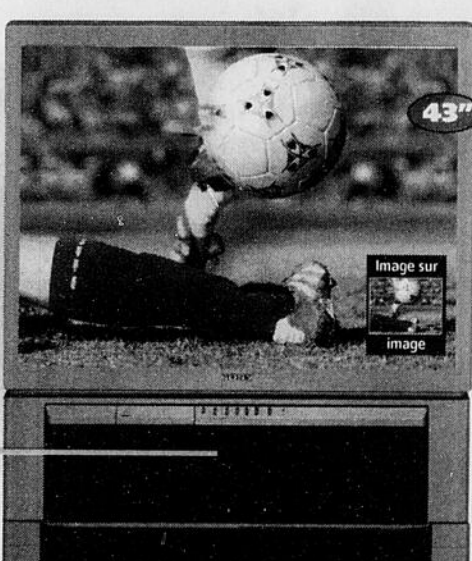
+ ensemble de soccer gratuit

SONY

Videoscope

Téléviseur à projection de 43"

- Filtre en peigne numérique à 3D Y/C
- Entrée vidéo à composants
- Télécommande multimarques
- Écran protecteur intégré

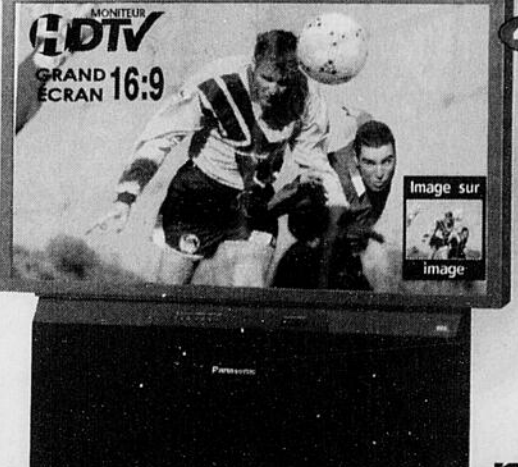


2288\$

+ ensemble de soccer gratuit

Panasonic

Grand écran 16:9



2988\$

+ ensemble de soccer gratuit

JVC

MOBILE ENTERTAINMENT

EXCLUSIF!



Récepteur MA/MF avec lecteur DC

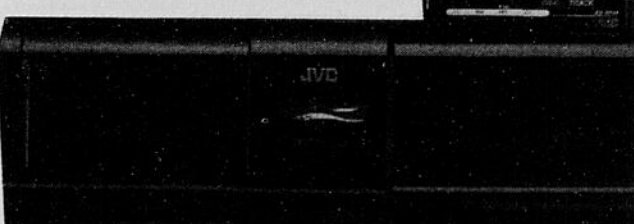
- 4 x 45 watts • Écran ACL multicolore
- Multicommande rotative • Compatible CD-R
- Télécommande de type carte
- Sorties de préampli

248\$

+ ensemble de soccer gratuit

JVC

MOBILE ENTERTAINMENT



Contrôle de changeur 12 DC

- Changeur 12 disques
- Mécanisme flottant anti-choc
- Télécommande avec fil

278\$

+ ensemble de soccer gratuit

JVC

MOBILE ENTERTAINMENT



Récepteur MA/MF avec lecteur DC

- 4 x 50 watts • Compatible CD-R/RW
- Affichage matriciel 3D
- Écran ACL multicolore
- Encodeur rotatif multicommande
- Panneau avant rabattable
- Télécommande

398\$

+ ensemble de soccer gratuit

MONTAGE et CONCEPTION de CHAINES AUDIO HAUT DE GAMME pour l'AUTO

24 MOIS SANS INTÉRÊT !*

KICKER JVC SONY Pioneer Fusion

*Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

3^e magasin TRÈS BIENTÔT Carrefour de l'Estrie (Mail central)

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...

Ou presque!



Ouvert le dimanche
Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

Agent autorisé **Bell Mobilité** **fi do**
TELUS mobilité

SHERBROOKE : 2222, rue King O. • 566-0261 / 1112, rue Conseil • 565-3177

Les OGM dans la mire des biologistes

Un mémoire réclamant une approche éclairée vient d'être rendu public

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Déjà «lâchés lous» dans la nature dans certains cas, les OGM font peser des risques pour l'environnement et la santé qui ne sont pas encore totalement connus. Tant que les inconvénients ne seront pas examinés avec toute la rigueur scientifique requise, il sera impossible collectivement de

prendre des décisions éclairées sur la place qui devrait leur revenir dans l'agriculture, l'alimentation et la santé.

Telle est l'opinion qu'émet l'Association des biologistes du Québec qui, hier matin, à Sherbrooke, rendait public son mémoire sur «Les organismes génétiquement modifiés (OGM): pour une approche éclairée et équilibrée».

L'association a choisi Sherbrooke comme site de lancement de ce mémoire parce que c'est dans cette ville que l'urgence d'un tel mémoire avait germé, alors que se déroulait un colloque organisé par la section estrienne, en avril 2000.

Flanqué du directeur de l'association pour l'Estrie, Richard Brunet, et de l'administratrice de cette même section, Caroline Cloutier, le président de l'ABQ, Claude Langlois, a expliqué l'urgence de revoir en profondeur le processus de production, d'utilisation et de surveillance des OGM.

«Une amélioration des règles d'accréditation des OGM s'impose. On propose notamment de revoir en profondeur ces processus afin de réduire la tolérance au risque, de les rendre plus transparents, de favoriser la recherche indépendante et d'allonger la période d'examen des nouveaux organismes. Au bout du compte, c'est à un comité mul-

tidisciplinaire, plus susceptible de représenter l'ensemble des intérêts présents dans la société, que devrait revenir la décision finale d'accréditer ou non un OGM», a déclaré M. Langlois.

Les OGM sont déjà présents dans la nature. On peut penser, par exemple, au maïs, au canola et, même, au saumon GM qui, échappé par erreur, menace maintenant le saumon de l'Atlantique.

«Les risques liés à l'échappement des OGM ont particulièrement interpellé les membres de l'ABQ. Nous constatons qu'il n'existe actuellement aucun moyen efficace de confiner ces produits une fois utilisés de façon cou-

rante en milieu non contrôlé. En regard des conséquences désastreuses pour l'environnement, l'économie - qui en dépend - et la santé que pourrait représenter l'échappement dans la nature d'un être vivant modifié génétiquement, il est urgent de développer des méthodes de confinement qui permettent d'assurer la sécurité à long terme des OGM pour les écosystèmes», a déclaré pour sa part M. Brunet.

Plaidant contre le brevetage des organismes vivants et en faveur de la diffusion maximale d'informations sur les OGM, l'association est d'avis que des choix de société s'imposent pour encadrer l'essor des OGM, dans une optique de développement durable.

Carrières et professions

ASSISTANT TECHNIQUE

Assistant technique aux équipes de développement de réseau et vente d'équipement informatique et support aux clients en Estrie.
De formation collégiale, vous justifiez d'une expérience de 2 ans en environnement WNT4, Win2000, les protocoles systèmes et réseaux (DNS, TCP/IP...)
Une expérience dans l'environnement UNIX (Linux) sera un atout important.
Capacité de diagnostiquer les problèmes matériels (hardware) sur les équipements informatiques et de les remplacer.
Travail en atelier et chez les clients.
Votre rigueur et votre autonomie sont reconnues.
Doit savoir parler français et anglais.
Salaires négociables selon expérience.
L'esprit d'équipe est très important aux yeux de l'entreprise.

Faites parvenir votre C.V. chez
Bilodeau, Gagnon, Simard
À l'attention de Marc Simard
2984, rue Deschênes, bureau 200
Sherbrooke (Québec) J1L 1Y1

75378

Les démarches pour syndiquer des détenus surprennent la CSN

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Non, la CSN n'est pas en processus de syndicalisation auprès des détenus du Québec.

C'est par cette phrase que le président du Conseil central de la CSN en Estrie, Janvier Cliche, a répondu à la nouvelle publiée, hier, par le *Journal de Montréal* et voulant qu'un ex-tueur des

Hells, Ronnie Marcogliese, ait entrepris des démarches afin de syndiquer ses codétenus.

Cet homme estime que les détenus du pénitencier de Drummondville sont exploités puisqu'on les paie seulement entre 5 \$ et 7 \$ par jour pour le travail qu'ils exécutent à l'intérieur des murs, pour le compte d'une entreprise qui fournit divers services à des ministères et à des entreprises privées. En se syndiquant, les détenus obtiendraient le droit de revendiquer de meilleures conditions de travail. Toutefois, l'histoire ne dit pas

si, en cas de conflit de travail, ils auraient le droit d'ériger des lignes de picketage à l'extérieur des murs, afin notamment d'empêcher l'entrée de scabs.

Comme l'explique M. Cliche, cette nouvelle est pour le moins «étonnante».

«Il faudrait voir mais, à ma connaissance, les détenus ne peuvent pas être considérés comme des salariés au sens du Code du travail. Et une prison n'est pas un employeur», a ajouté M. Cliche. Théoriquement, la situation aurait pu se produire à la prison de Sherbrooke. Si le pénitencier de Drummondville renferme des détenus condamnés pour des sentences de plus de deux ans et relève de la juridiction fédérale, les détenus de Sherbrooke, bien que prisonniers dans un établissement de juridiction provinciale, sont également affectés à des tâches pour lesquelles ils reçoivent une petite rétribution. Mais jamais on y a parlé de syndicalisation.

«Je n'ai jamais vu ça», a lancé M. Cliche.

Au ministère de la Sécurité publique, à Québec, la porte-parole, Renée Champagne, explique que dans les centres de détention du Québec, la participation à des ateliers fait partie du processus de réhabilitation. Les détenus reçoivent une rémunération dont le montant est fixé par le conseil d'administration du fonds local qui gère l'atelier. Les fonds se servent de leurs surplus pour payer des activités au profit des détenus.

Elle a souligné que des détenus détiennent des sièges au conseil d'administration de ces fonds.

Aide agricole: Ottawa et les provinces s'affrontent

Alison Auld (PC)
HALIFAX

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief, nie qu'une portion du programme d'aide aux agriculteurs canadiens en difficulté soit directement reliée aux énormes subventions accordées par les Américains à leurs propres producteurs.

Les provinces soutiennent que 600 millions \$ du nouveau plan fédéral d'aide agricole de 5,2 milliards \$ sont liés aux effets des subventions massives aux fermiers américains. A cause de cela, elles soutiennent que le fédéral a l'entière responsabilité de financer cette aide, et que les gouvernements provinciaux n'ont pas à partager la note.

M. Vanclief, qui a dévoilé le programme d'aide la semaine dernière, refuse de faire ce lien et maintient que cet élément du programme constitue une aide transitoire destinée aux producteurs touchés entre autres par la sécheresse dans l'Ouest. Il a ajouté qu'il n'y aurait pas d'argent neuf pour compenser ce secteur pour les lourds subsides — 190 milliards \$ US sur 10 ans — adoptés récemment par le Congrès américain.

Le conflit est au coeur de négociations qui risquent de s'avérer ardues, cette semaine, entre les provinces et le gouvernement fédéral, alors que les deux parties tentent d'en venir à un accord sur un cadre d'action pour l'avenir de l'agriculture. Les provinces demandent à Ottawa de fournir 1,3 milliard \$ pour compenser certaines des pertes que les agriculteurs disent avoir subies à cause des subventions américaines.

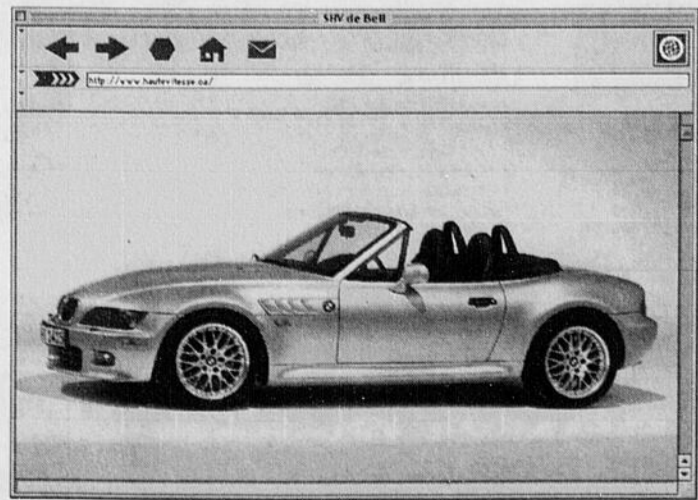
Le gouvernement fédéral a dit qu'il ne répondrait pas aux mesures américaines par ses propres subventions, et qu'il préférerait aider plutôt les provinces de manière transitoire à faire face aux urgences et aux catastrophes naturelles. Ottawa voudrait que les provinces participent à hauteur de 40 pour cent au fonds provisoire, ce que les provinces disent ne pas pouvoir se permettre.

Opposés à la stratégie d'Ottawa, les ministres de l'Agriculture de la Saskatchewan et du Manitoba soutiennent que l'aide fédérale revient à admettre que les provinces sont victimes d'un préjudice commercial.



Reste pas planté là!

À gagner:



la décapotable de votre choix**
ou l'un des 100 appareils photo numériques
(valeur approx.: 130 \$ ch.)
en vous abonnant au
service Internet Sympatico® Haute vitesse de Bell.

Sympatico®
Haute vitesse

Seulement
24⁹⁵\$
par mois

- pour les 3 premiers mois*
- Location du modem incluse
- Trousse d'auto-installation gratuite**, facile à installer
- Temps d'accès illimité
- Aucun contrat

1 877 908-VITE

ou rendez-vous dans un magasin Espace Bell pour une démonstration de la haute vitesse.

4^e mois gratuit!

en vous abonnant par Internet à
www.hautevitesse.ca/9sehv

Plus vous vous abonnez vite,
plus vous augmentez vos chances de gagner!

allez-y



75378

*Pour être admissible, l'activation doit être effectuée avant le 19 août 2002. Limite d'une inscription par abonnement. Chaque nouvel abonné obtiendra une participation par jour à compter de sa date d'abonnement, et ce, jusqu'au 31 juillet 2002. Le concours s'adresse aux particuliers résidant au Québec. Aucun achat requis. Règlement disponible à www.hautevitesse.ca. Véhicule illustré à titre indicatif seulement. **Jusqu'à concurrence de 50 000 \$, taxes incluses. Service offert aux abonnés résidentiels, là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Frais uniques d'activation de 29,95 \$ présentement annulés. Offres et tarifs sujets à changements sans préavis, et taxes en sus. Les vitesses de téléchargement peuvent varier selon l'échelle de service Internet, le service ou d'autres facteurs. **Offre réservée aux nouveaux abonnés du service SHV avant le 31 juillet 2002. Le tarif mensuel courant de 34,95 \$ prendra effet au 4^e mois, location du modem à 10 \$ en sus. Le tarif mensuel comprend l'utilisation de la bande passante pour une capacité de téléchargement de 5 Go en aval et de 5 Go en amont, plus les taxes applicables. Utilisation excédentaire de la bande passante facturée à 7,95 \$/Go. **Installation par un technicien est offerte au coût de 99 \$. L'installation n'inclut pas le coût de reconfiguration du câblage chez le client. Le 4^e mois gratuit de l'offre est réservé aux nouveaux clients qui s'abonnent eux-mêmes par Internet au service SHV avant le 31 juillet 2002. Après la promotion de 3 mois, l'abonné aura droit au 4^e mois gratuit (accès, location du modem et utilisation de la bande passante pour une capacité de téléchargement de 5 Go tant en aval qu'en amont). Le tarif mensuel courant de 34,95 \$ prendra effet le 5^e mois, location du modem à 10 \$ en sus. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.